

A'Venir Home
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 23 Rue des Anciens combattants d'AFN 36260 REUILLY
Société en cours de formation

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 MARS 2026

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Jeremy, Michel DISCOURS,
Titulaire de 500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

RAPPELLE que les statuts de la société ne désignent pas le Président et que cette nomination relève d'une décision de l'associé unique.

DECIDE de nommer en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Jeremy, Michel DISCOURS,
Né le 4 octobre 1981 à CHATEAUROUX (Indre),
De nationalité française,

Monsieur Jeremy DISCOURS ainsi nommé, accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Fait à REUILLY
Le 17 mars 2026

Monsieur Jeremy DISCOURS¹
Bon pour acceptation des fonctions de Président

Signé par :

DF8B2E0BFD4E496...

¹ Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président ».